

548630-2026 - Competition

Belgium – Clothing, footwear, luggage articles and accessories – Fourniture de l'uniforme des chauffeurs de bus

OJ S 151/2026 07/08/2026

Contract or concession notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Direction Liège-Verviers

Email: marches_publics.liege@letec.be

Activity of the contracting entity: Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Fourniture de l'uniforme des chauffeurs de bus

Description: Le présent marché régit les fournitures pendant une période de 2 ans, avec 3 reconductions possibles de 2 ans chacune. Les quantités à fournir sont des quantités estimées. Par la remise de son offre, le soumissionnaire accepte, sans réserve aucune, de livrer les quantités qui lui seront commandées, quelles qu'elles soient et sans droit à une indemnisation particulière au cas où les quantités mentionnées à titre indicatif ne seraient pas atteintes.

Procedure identifier: 0591d716-ea48-45a9-8dbf-07fed100298c

Internal identifier: PPP0WV-1970/6387/LV-TECH-2025-09

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 18000000 Clothing, footwear, luggage articles and accessories

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 6 400 000,00 EUR

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 3

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 3

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Chemises & polos

Description: Chemises & polos

Internal identifier: LV-TECH-2025-09_1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 18000000 Clothing, footwear, luggage articles and accessories

5.1.2. Place of performance

Postal address: Rue du Bassin 119, porte 50

Town: Liège

Postcode: 4030

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Additional information: Dépôt de Robermont

5.1.3. Estimated duration

Duration: 96 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 3 600 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste de références des principales livraisons de chemises & polos Niveau(x) minimal(aux): Une liste de 3 références au total de livraisons de chemises et polos, exécutées au cours des trois dernières années civiles, pour un volume global annuel de minimum 65.000€ HTVA pour l'ensemble des références[AD1.1]. Cette liste reprendra un descriptif succinct des livraisons, le montant des fournitures, la période d'exécution et le destinataire.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: * Le DUME atteste que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. a) Motifs d'exclusion obligatoire Le formulaire d'offre doit être accompagné d'un extrait de casier judiciaire (de moins de 3 mois) dont il résulte que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Conformément aux article 67 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 67 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un soumissionnaire de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce soumissionnaire a fait l'objet d'une telle condamnation. b) Motif d'exclusion relatif aux dettes fiscales et sociales Conformément aux articles 68 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 68 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf : 1° lorsque le montant impayé ne dépasse pas 3.000 € ; ou 2° qui a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement ; ou 3° lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales. Ce dernier montant est diminué du montant de 3.000 €. Le pouvoir adjudicateur donne cependant l'opportunité à tout opérateur économique de se mettre en règle avec ces obligations sociales et fiscales dans le courant de la procédure de passation et ce après avoir constaté une première fois que le candidat ou le soumissionnaire ne satisfaisait pas aux exigences. A partir de cette constatation, le pouvoir adjudicateur laisse à l'opérateur économique un délai de cinq jours ouvrables pour fournir la preuve de sa régularisation. Le recours à cette régularisation n'est possible qu'à une seule reprise. Ce délai commence à courir le jour qui suit la notification. Le pouvoir adjudicateur procède à la vérification de la situation sur le plan des dettes sociales et de la situation fiscale des soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement pour le pouvoir adjudicateur via l'application Télémarché. c) Autres motifs d'exclusion Conformément aux articles 69 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants : 1° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le

soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi précitée ; 2° lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales; 3° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité; 4° lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclus des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 de la loi précitée; 5° lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi précitée par d'autres mesures moins intrusives; 6° lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi précitée, par d'autres mesures moins intrusives; 7° lorsque des défaillances importantes ou persistantes du candidat ou du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable; 8° le candidat ou le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de la loi précitée, ou 9° le candidat ou

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1970/WV/2025>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Estimated date of dispatch of the invitations to submit tenders: 28/09/2026

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://eten.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Description of the financial guarantee: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Deadline for receipt of requests to participate: 07/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No
Conditions relating to the performance of the contract: NA
Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: no
Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: NA
Financial arrangement: NA
Financial arrangement: NA

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers

Organisation providing additional information about the procurement procedure: OTW

Direction Liège-Verviers - Service Achats

Organisation providing more information on the review procedures: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers

Organisation receiving requests to participate: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Direction Liège-Verviers

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Pulls, cardigans, débardeurs et polaires

Description: Pulls, cardigans, débardeurs et polaires

Internal identifier: LV-TECH-2025-09_2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 18000000 Clothing, footwear, luggage articles and accessories

5.1.2. Place of performance

Postal address: Rue du Bassin 119, porte 50

Town: Liège

Postcode: 4030

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Additional information: Dépôt de Robermont

5.1.3. Estimated duration

Duration: 96 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 2 400 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: * Le DUME atteste que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. a) Motifs d'exclusion obligatoire Le formulaire d'offre doit être accompagné d'un extrait de casier judiciaire (de moins de 3 mois) dont il résulte que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Conformément aux article 67 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 67 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un soumissionnaire de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce soumissionnaire a fait l'objet d'une telle condamnation. b) Motif d'exclusion relatif aux dettes fiscales et sociales Conformément aux articles 68 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 68 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf : 1° lorsque le montant impayé ne dépasse pas 3.000 € ; ou 2° qui a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement ; ou 3° lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales. Ce dernier montant est diminué du montant de 3.000 €. Le pouvoir adjudicateur donne cependant l'opportunité à tout opérateur économique de se mettre en règle avec ces obligations sociales et fiscales dans le courant de la procédure de passation et ce après avoir constaté une première fois que le candidat ou le soumissionnaire ne satisfaisait pas aux exigences. A partir de cette constatation, le pouvoir adjudicateur laisse à l'opérateur économique un délai de cinq jours ouvrables pour fournir la preuve de sa régularisation. Le recours à cette régularisation n'est possible qu'à une seule reprise. Ce délai commence à courir le jour qui suit la notification. Le pouvoir adjudicateur procède à la vérification de la situation sur le plan des dettes sociales et de la situation fiscale des soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement pour le pouvoir adjudicateur via l'application Télémarché. c) Autres motifs d'exclusion Conformément aux articles 69 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés

publics, le pouvoir adjudicateur peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants : 1° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi précitée ; 2° lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales; 3° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité; 4° lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclus des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 de la loi précitée; 5° lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi précitée par d'autres mesures moins intrusives; 6° lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi précitée, par d'autres mesures moins intrusives; 7° lorsque des défaillances importantes ou persistantes du candidat ou du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable; 8° le candidat ou le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de la loi précitée, ou 9° le candidat ou

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste de références des principales livraisons de pulls, cardigans, débardeurs et polaires. Niveau(x) minimal(aux): Une liste de 3 références au total de livraisons de pulls, cardigans, débardeurs et polaires, exécutées au cours des trois dernières années civiles, pour un volume global annuel de minimum 32.000€ HTVA pour l'ensemble des références[AD2.1]. Cette liste reprendra un descriptif succinct des livraisons, le montant des fournitures, la période d'exécution et le destinataire.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 100

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1970/WV/2025>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Estimated date of dispatch of the invitations to submit tenders: 28/09/2026

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://eten.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Description of the financial guarantee: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Deadline for receipt of requests to participate: 07/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: NA

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: NA

Financial arrangement: NA

Financial arrangement: NA

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers

Organisation providing additional information about the procurement procedure: OTW

Direction Liège-Verviers - Service Achats

Organisation providing more information on the review procedures: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers

Organisation receiving requests to participate: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Direction Liège-Verviers

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Vestes

Description: Vestes

Internal identifier: LV-TECH-2025-09_3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 18000000 Clothing, footwear, luggage articles and accessories

5.1.2. Place of performance

Postal address: Rue du Bassin 119, porte 50

Town: Liège

Postcode: 4030

Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Country: Belgium

Additional information: Dépôt de Robermont

5.1.3. Estimated duration

Duration: 96 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le lot 3 comporte trois reconductions.

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 400 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: * Le DUME atteste que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. a) Motifs d'exclusion obligatoire Le formulaire d'offre doit être accompagné d'un extrait de casier judiciaire (de moins de 3 mois) dont il résulte que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Conformément aux article 67 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 67 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un soumissionnaire de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce soumissionnaire a fait l'objet d'une telle condamnation. b) Motif d'exclusion relatif aux dettes fiscales et sociales Conformément aux articles 68 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à l'article 68 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs spéciaux, le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf : 1° lorsque le montant impayé ne dépasse pas 3.000 € ; ou 2° qui a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement ; ou 3° lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales. Ce dernier montant est diminué du montant de 3.000 €. Le pouvoir adjudicateur donne cependant l'opportunité à tout opérateur économique de se mettre en règle avec ces obligations sociales et fiscales dans le

courant de la procédure de passation et ce après avoir constaté une première fois que le candidat ou le soumissionnaire ne satisfaisait pas aux exigences. A partir de cette constatation, le pouvoir adjudicateur laisse à l'opérateur économique un délai de cinq jours ouvrables pour fournir la preuve de sa régularisation. Le recours à cette régularisation n'est possible qu'à une seule reprise. Ce délai commence à courir le jour qui suit la notification. Le pouvoir adjudicateur procède à la vérification de la situation sur le plan des dettes sociales et de la situation fiscale des soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement pour le pouvoir adjudicateur via l'application Télémarché. c) Autres motifs d'exclusion Conformément aux articles 69 et 151 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants : 1° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi précitée ; 2° lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales; 3° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité; 4° lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclus des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 de la loi précitée; 5° lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi précitée par d'autres mesures moins intrusives; 6° lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi précitée, par d'autres mesures moins intrusives; 7° lorsque des défaillances importantes ou persistantes du candidat ou du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable; 8° le candidat ou le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de la loi précitée, ou 9° le candidat ou

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une liste de références des principales livraisons de vestes.

Niveau(x) minimal(aux): Une liste de 3 références au total de livraisons de vestes, exécutées au cours des trois dernières années civiles, pour un volume global annuel de minimum 2.000€ HTVA pour l'ensemble des références[AD3.1]. Cette liste reprendra un descriptif succinct des livraisons, le montant des fournitures, la période d'exécution et le destinataire.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1970/WV/2025>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Estimated date of dispatch of the invitations to submit tenders: 28/09/2026

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://eten.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 07/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: NA

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: NA

Financial arrangement: NA

Financial arrangement: NA

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers

Organisation providing additional information about the procurement procedure: OTW

Direction Liège-Verviers - Service Achats

Organisation providing more information on the review procedures: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers

Organisation receiving requests to participate: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Direction Liège-Verviers

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Direction Liège-Verviers

Registration number: BE 0242.069.339

Postal address: Rue du Bassin 119

Town: Liège
Postcode: 4030
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Country: Belgium
Contact point: Jean-Michel SOORS
Email: marches_publics.liege@letec.be
Telephone: +32 43619111
Fax: +32 43671200
Internet address: <http://www.infotec.be/>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation receiving requests to participate

8.1. ORG-0002

Official name: OTW Direction Liège-Verviers - Service Achats
Registration number: OTW
Postal address: Rue du Bassin 119
Town: LIEGE
Postcode: 4030
Country subdivision (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Country: Belgium
Contact point: Julie Chantraine
Email: marches_publics.liege@letec.be
Telephone: +32 43619159
Fax: +32 43610709
Internet address: <http://www.infotec.be/>

Roles of this organisation:

Organisation providing additional information about the procurement procedure

8.1. ORG-0003

Official name: Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) - Business Unit Liège-Verviers
Registration number: BE 0242.069.339
Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse, 96
Town: Jambes
Postcode: 5100
Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Country: Belgium
Email: amandine.delvaux@letec.be

Roles of this organisation:

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0004

Official name: Conseil d'Etat
Registration number: BE 0931.814.266
Postal address: rue de la Science, 33
Town: Bruxelles
Postcode: 1040
Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Country: Belgium
Email: info@conseildetat.be
Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0005

Official name: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registration number: BE 0475.480.736

Town: Antwerpen / Anvers

Postcode: 2000

Country subdivision (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Country: Belgium

Email: info@3p.eu

Telephone: +32 3 294 30 51

Roles of this organisation:

Procurement service provider

8.1. ORG-0006

Official name: FPS Policy and Support

Registration number: BE 0671.516.647

Town: Brussels

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: e.proc@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 78915f7e-d1b2-4c94-88cf-22295c496cc5 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 17

Notice dispatch date: 05/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 05/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 548630-2026

OJ S issue number: 151/2026

Publication date: 07/08/2026